



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un aréna à Lavaltrie **La Ville poursuit son engagement**

Le vendredi 17 novembre 2023 – Dans le cadre de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 6 novembre dernier, la Ville de Lavaltrie a annoncé une autorisation de dépôt de demande financière, dans le but de concrétiser un projet qu'elle convoite depuis de nombreuses années, soit l'aménagement d'un aréna sur son territoire.

En effet, dans le cadre de la planification stratégique élaborée en 2018, le conseil municipal avait établi sa volonté de développer des infrastructures pour la pratique d'activités sportives et de loisirs, dont un aréna. Bien que la première tentative de financement effectuée en 2020 n'ait pas abouti, la Ville de Lavaltrie a persévéré dans ses efforts, explorant divers modèles et sources de financement pour offrir des installations modernes et de qualité à ses citoyens.

« Le conseil municipal souhaite de tout cœur répondre aux besoins croissants en matière d'infrastructures récréatives et sportives sur le territoire de Lavaltrie. Toutefois, ce type de projet d'envergure nécessite assurément une aide financière afin de limiter l'impact sur le compte de taxes des citoyens. »
explique Christian Goulet, maire de Lavaltrie

Une source d'espoir pour Lavaltrie

Le conseil municipal se réjouit de l'annonce du déploiement, par le ministère de l'Éducation du Québec, d'un nouveau Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). D'ici le mois de décembre 2023, la Ville y déposera officiellement une demande financière dans l'optique d'obtenir une subvention qui serait d'une aide précieuse à la construction d'un aréna à Lavaltrie. Sachant que ce projet est grandement désiré depuis de nombreuses années par la population lavaltrioise, ce programme représente une véritable source d'espoir pour la Ville et ses citoyens.

Le projet d'aréna tant attendu

L'objectif de la Ville de Lavaltrie est la construction d'un aréna communautaire. Cette infrastructure comprendrait une glace aux dimensions réglementaires, des gradins d'une capacité d'accueil de 300 places, six vestiaires ainsi que des bureaux administratifs.

Le site convoité pour l'aménagement de cette infrastructure est celui du terrain municipal adjacent à l'école secondaire de la Rive. D'ailleurs, puisqu'un terrain de soccer est actuellement disposé à cet endroit, le conseil municipal a prévu sa relocalisation sur un terrain acquis récemment sur la montée Guy-Mousseau.

Le projet de l'aréna communautaire a pour but d'offrir des installations sportives, modernes et de qualité aux citoyens de Lavaltrie, tout en proposant des occasions d'apprentissage, de développement moteur, de mise en forme, de dépassement de soi et de socialisation.

En identifiant le terrain voisin de l'école secondaire comme site désigné pour la construction d'un aréna, la Ville de Lavaltrie souhaite ainsi favoriser le développement de partenariats avec les organismes sportifs et les établissements scolaires du secteur. Cette initiative vise à stimuler l'organisation d'activités et d'événements pour encourager la persévérance scolaire, notamment en proposant une offre en concentration sportive ou en sport-études.

Un précieux partenaire

La Ville de Lavaltrie est heureuse d'annoncer que le projet sera élaboré en partenariat avec l'entreprise *Devolutions inc.* qui a signifié son intérêt d'investir une somme annuelle de 500 000 \$, sur une période de 10 ans, pour l'implantation d'un aréna communautaire.

« C'est avec beaucoup de gratitude que le conseil municipal accepte cette généreuse collaboration offerte par Devolutions Inc. C'est toujours agréable de voir que des entreprises de chez nous partagent la vision de la Ville et témoignent d'un engagement en faveur de la promotion des saines habitudes de vie et du bien-être de la population. »,
mentionne le maire Christian Goulet.

Transformer une aspiration en réalité

Dans la continuité de son engagement envers l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté, la Ville de Lavaltrie inscrira le projet d'aréna communautaire au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du ministère de l'Éducation du Québec. La contribution demandée représentera 45 % du montant du montage financier.

Ainsi, la Ville de Lavaltrie exprime son ardent désir de voir la demande être approuvée, afin de permettre la concrétisation de ce projet tant espérée par la population lavaltrioise. Le conseil municipal est déterminé à offrir à ses citoyens des infrastructures sportives de qualité, favorisant le bien-être, le développement personnel et la vitalité de la communauté.

- 30 -

Source :

Service des communications
Ville de Lavaltrie
mroch@ville.lavaltrie.qc.ca
450 586-2921, poste 2249